CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E129285** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2026**

ÉDITÉ LE 12/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/12/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 428618326

Siret : 428 618 326 00030

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0034925-1

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 542110291

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 542110291

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : CONSTRUCTION SERVICES

4 IMPASSE DU VALLON
ZA DES TROIS PRES
35890 LAILLE

Téléphone : 02 99 52 77 38 **Fax :** 02 99 52 77 03

Portable : 06 20 55 23 05

Responsabilité légale :
DA CUNHA GILLES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / DA CUNHA GILLES GÉRANT

Site Internet : http://www.constructionservices.fr/

E-mail : info@constructionservices.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 146 447 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	4	09/12/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/12/2025 09:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.